



## *Communiqué Covid-19 de la Caisse de Secours*

*Face à la crise sanitaire grave qui est en train de traverser l'Europe en ce moment, la Caisse de secours du SNAM ne peut que vous rappeler de respecter à la lettre les consignes et mesures annoncées par le Président de la République et le gouvernement.*

*Nous vous rappelons qu'en cas d'accident à titre personnel ou professionnel, les services de secours en montagne et les services hospitaliers ne garantissent pas la prise en charge des blessés des activités de montagne. Ne contribuons pas à la propagation du virus Covid-19.*

*Notre assureur nous rappelle également notre responsabilité en cas d'accident.*

*Le rôle de la Caisse de Secours est avant tout de faire de la prévention et nous ne souhaitons pas, suite à cette situation exceptionnelle, à avoir à répondre à des demandes de votre part découlant de comportements inappropriés.*

*Nous vous rappelons que la Caisse de Secours ne compensera pas, ni ne pourra atténuer la perte de vos revenus consécutive à cette situation exceptionnelle; Ce n'est pas son rôle, et elle n'en aurait de toute façon pas les moyens.*

*Ne prenons pas de risques inutiles, qui pourraient nous mettre en danger ainsi que nos proches...Restons patient, lucide et solidaire.*

*En attendant, n'oubliez pas les déclarations recommandées par le SNAM et MAIDAIIS auprès de votre URSSAF et/ou la CPAM selon vos statuts pour tenter de compenser un peu vos probables pertes financières et optimiser votre reprise d'activité.*

*Nous nous retrouverons prochainement en montagne après "l'orage" ....*

--

Yves Novel  
Président de la Caisse de Secours  
Mardi 17 mars 2020